



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-14853>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-14853**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : 23TRAV04 - MARCHE DE TRAVAUX DE CREATION D'UN RESEAU PLUVIAL SUR LE SECTEUR SIBLAS A TOULON

**Description** : La Métropole Toulon Provence Méditerranée souhaite créer un bassin de rétention enterré sur le complexe sportif de l'école de Val Fleuri, terrain de sport dont est propriétaire la Commune de Toulon. Dans un souci d'optimisation de l'opération, l'ensemble des travaux sera réalisé par la Métropole au titre de sa compétence Gestion des Milieux aquatiques et Prévention des inondations (GEMAPI). Deux conventions sont établies entre la commune de Toulon et la Métropole Toulon Provence Méditerranée - une convention de superposition d'affectations, en application des articles L 2123-7 et L 2123-8 du code général de la propriété des Personnes Publiques (CG3P) pour préciser les modalités techniques, financières, administratives, de gestion de l'emprise concernée par ces deux affectations. - Une convention afin de définir les modalités techniques et financières selon lesquelles la Commune de Toulon transfère à la Métropole TPM la maîtrise d'ouvrage des travaux lui incombant pour les lots o le lot 3 " Bâtiments : Travaux de reprise d'un mur de soutènement et de création d'un local technique avec sanitaires et box de rangements ", o le lot 4 " Sports : Travaux de réfection du complexe sportif de " Val Fleuri ", relevant du domaine public de la Ville de Toulon seront délégués par la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

**Identifiant de la procédure** : b1c24b80-1a3e-421b-83d5-6924d06ab5ad

**Identifiant interne** : 23TRAV04

**Type de procédure** : Ouverte

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45000000 Travaux de construction

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45113000 Travaux de chantier

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 4,311,980 EUR

### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer au dossier d'appel d'offres

## Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

**Titre :** PLUVIAL

**Description :** La présente consultation concerne le marché de Travaux de création d'un réseau pluvial sur le secteur Siblas à Toulon. Ce réseau aura pour objectif de délester une partie des apports d'eaux pluviales provenant des pentes du mont Faron et se dirigeant actuellement vers l'avenue de Siblas pour réorienter le flux hydraulique vers un réseau neuf et existant en partie.

**Identifiant interne :** 1

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45232454 Travaux de construction de bassins d'eaux pluviales

**Options :**

**Description des options :** Une clause de réexamen est définie aux articles 1.7 du RC et 19 du CCAP commun à tous les lots.

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 3,003,012 EUR

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** Clause d'exécution à caractère social : L'entreprise retenue s'engage à mettre en oeuvre une action d'insertion de : - 750 Heures minimum pour le lot n°1 - Pluvial. Le détail de cette clause d'insertion, dont le respect est obligatoire, soumis à contrôle et pénalités éventuelles, est précisé à l'annexe 2 du CCAP

commun à tous les lots. Clause d'exécution à caractère environnemental : Pour chacun des lots, le titulaire fournira un Schéma d'Organisation de Gestion et d'Enlèvement des Déchets (SOGED) au cours de la période de préparation, selon les stipulations des CCTP de chaque lot.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

**Description :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat En cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la (les) société(s) cotraitante(s)

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents... Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance n°2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

**Description :** Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année Liste de références de travaux exécutés au cours des 5 dernières années établie par le candidat ou attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Nom** : VALEUR TECHNIQUE

**Description** : La méthode de notation et les sous-critères sont définis à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 45

**Critère** :

**Type** : Prix

**Nom** : PRIX DES TRAVAUX

**Description** : La méthode de notation est définie à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : PERFORMANCE EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

**Description** : La méthode de notation est définie à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 15

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 18/03/2024 à 16:00

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date/heure** : 19/03/2024 à 09:00

**Lieu** : L'ouverture des plis n'est pas publique.

**Informations complémentaires** : Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 4.2 du RC. La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 19 mois dont 2 mois de période de préparation. Une retenue de garantie de 5,0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le

comptable assignataire des paiements. Les conditions de versement de l'avance sont définies à l'article 9 du CCAP commun à tous les lots. A titre indicatif, le montant total estimatif, tous lots confondus est de 4 311 980 euros HT.

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** - un recours en référé précontractuel avant la signature du contrat, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** COMITE CONSULTATIF DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

**5.1 Lot : LOT-0002**

**Titre :** VRD

**Description :** La présente consultation concerne le marché de Travaux de création d'un réseau pluvial sur le secteur Siblas à Toulon. Ce réseau aura pour objectif de délester une partie des apports d'eaux pluviales provenant des pentes du mont Faron et se dirigeant actuellement vers l'avenue de Siblas pour réorienter le flux hydraulique vers un réseau neuf et existant en partie Ouest du secteur.

**Identifiant interne :** 2

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45233220 Travaux de revêtement de routes

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45112100 Travaux de creusement de tranchées

**Options :**

**Description des options :** Une clause de réexamen est définie aux articles 1.7 du RC et 19 du CCAP commun à tous les lots.

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 1,023,333 EUR

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** Clause d'exécution à caractère social : L'entreprise retenue s'engage à mettre en oeuvre une action d'insertion de : - 540 Heures minimum pour le lot n°2 - VRD. Le détail de cette clause d'insertion, dont le respect est obligatoire, soumis à contrôle et pénalités éventuelles, est précisé à l'annexe 2 du CCAP commun à tous les lots. Clause d'exécution à caractère environnemental : Pour chacun des lots, le titulaire fournira un Schéma d'Organisation de Gestion et d'Enlèvement des Déchets (SOGED) au cours de la période de préparation, selon les stipulations des CCTP de chaque lot.

**5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

**Description :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat En cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la (les) société(s) cotraitante(s)

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents... Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance n°2020-738 du 17

juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

**Description :** Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année Liste de références de travaux exécutés au cours des 5 dernières années établie par le candidat ou attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** VALEUR TECHNIQUE

**Description :** La méthode de notation et les sous-critères sont définis à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 45

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** PRIX DES TRAVAUX

**Description :** La méthode de notation est définie à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** PERFORMANCE EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

**Description :** La méthode de notation est définie à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 15

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>,

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 18/03/2024 à 16:00

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure :** 19/03/2024 à 09:00

**Lieu :** L'ouverture des plis n'est pas publique.

**Informations complémentaires :** Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 4.2 du RC. La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 19 mois dont 2 mois de période de préparation. Une retenue de garantie de 5,0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Les conditions de versement de l'avance sont définies à l'article 9 du CCAP commun à tous les lots. A titre indicatif, le montant total estimatif, tous lots confondus est de 4 311 980 euros HT.

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requête

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** - un recours en référé précontractuel avant la signature du contrat, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** COMITE CONSULTATIF DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

## 5.1 Lot : LOT-0003

**Titre :** BATIMENTS

**Description :** La présente consultation concerne le marché de Travaux de création d'un réseau pluvial sur le secteur Siblas à Toulon. Ce réseau aura pour objectif de délester une partie des apports d'eaux pluviales provenant des pentes du mont Faron et se dirigeant actuellement vers l'avenue de Siblas pour réorienter le flux hydraulique vers un réseau neuf et existant en partie Ouest du secteur.

**Identifiant interne :** 3

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45110000 Travaux de démolition de bâtiments et travaux de terrassement

**Options :**

**Description des options :** Une clause de réexamen est définie aux articles 1.7 du RC et 19 du CCAP commun à tous les lots.

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 164,155 EUR

### 5.1.6 Informations générales

**Description :** Pour les travaux du lot n°3 - Bassins, désignés ci-après, le titulaire aura justifié d'une assurance au titre de la garantie décennale couvrant les responsabilités résultant des principes dont s'inspirent les articles 1792, 1792-1, 1792-2, 1792-4 et 1792-4-1 du Code civil. L'attestation de cette assurance décennale est produite par l'attributaire avant toute signature du marché. Les travaux, du lot 3, faisant l'objet d'une garantie décennale : - Le gros oeuvre : maçonnerie, charpente, couverture etc. - Le second oeuvre : menuiserie, électricité, domotique, plomberie.

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** Clause d'exécution à caractère social : L'entreprise retenue s'engage à mettre en oeuvre une action d'insertion de : - 80 Heures minimum pour le lot n°3 - Bâtiments. Le détail de cette clause d'insertion, dont le respect est obligatoire, soumis à contrôle et pénalités éventuelles, est précisé à l'annexe 2 du CCAP commun à tous les lots. Clause d'exécution à caractère environnemental : Pour chacun des lots, le titulaire fournira un Schéma d'Organisation de Gestion et d'Enlèvement des Déchets (SOGED) au cours de la période de préparation, selon les stipulations des CCTP de chaque lot.

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

**Description :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat En cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la (les) société(s) cotraitante(s)

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents... Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance n°2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

**Description :** Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année Liste de références de travaux exécutés au cours des 5 dernières années établie par le candidat ou attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** VALEUR TECHNIQUE

**Description :** La méthode de notation et les sous-critères sont définis à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 45

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** PRIX DES TRAVAUX

**Description :** La méthode de notation est définie à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** PERFORMANCE EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

**Description :** La méthode de notation est définie à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 15

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>,

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 18/03/2024 à 16:00

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure :** 19/03/2024 à 09:00

**Lieu :** L'ouverture des plis n'est pas publique.

**Informations complémentaires :** Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 4.2 du RC. La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 19 mois dont 2 mois de période de préparation. Une retenue de garantie de 5,0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Les conditions de versement de l'avance sont définies à l'article 9 du CCAP commun à tous les lots. A titre indicatif, le montant total estimatif, tous lots confondus est de 4 311 980 euros HT.

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée**

## **Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** - un recours en référé précontractuel avant la signature du contrat, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

### **5.1.15 Techniques**

#### **Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

#### **Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### **Enchère électronique :**

### **5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** COMITE CONSULTATIF DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

## **5.1 Lot : LOT-0004**

**Titre :** SPORTS

**Description :** Les stipulations du présent Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) concernent un marché de Travaux de création d'un réseau pluvial sur le secteur Siblas à Toulon. Ce réseau aura pour objectif de délester une partie des apports d'eaux pluviales provenant des pentes du mont Faron et se dirigeant actuellement vers l'avenue de Siblas pour réorienter le flux hydraulique vers un réseau neuf et existant en partie Ouest du secteur.

**Identifiant interne :** 4

### **5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45212200 Travaux de construction d'installations sportives

#### **Options :**

**Description des options :** Une clause de réexamen est définie aux articles 1.7 du RC et 19 du CCAP commun à tous les lots.

### **5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires** : Clause d'exécution à caractère social : L'entreprise retenue s'engage à mettre en oeuvre une action d'insertion de : - 70 Heures minimum pour le lot n°4 - Sports. Le détail de cette clause d'insertion, dont le respect est obligatoire, soumis à contrôle et pénalités éventuelles, est précisé à l'annexe 2 du CCAP commun à tous les lots. Clause d'exécution à caractère environnemental : Pour chacun des lots, le titulaire fournira un Schéma d'Organisation de Gestion et d'Enlèvement des Déchets (SOGED) au cours de la période de préparation, selon les stipulations des CCTP de chaque lot.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom** : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

**Description** : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat En cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la (les) société(s) cotraitante(s)

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Nom** : Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents... Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance n°2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

**Description** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année Liste de références de travaux exécutés au cours des 5 dernières années établie par le candidat ou attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Nom** : VALEUR TECHNIQUE

**Description** : La méthode de notation et les sous-critères sont définis à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 45

**Critère :**

**Type** : Prix

**Nom** : PRIX DES TRAVAUX

**Description** : La méthode de notation est définie à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Nom** : PERFORMANCE EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

**Description** : La méthode de notation est définie à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 15

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 18/03/2024 à 16:00

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure** : 19/03/2024 à 09:00

**Lieu** : L'ouverture des plis n'est pas publique.

**Informations complémentaires :** Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 4.2 du RC. La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 19 mois dont 2 mois de période de préparation. Une retenue de garantie de 5,0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Les conditions de versement de l'avance sont définies à l'article 9 du CCAP commun à tous les lots. A titre indicatif, le montant total estimatif, tous lots confondus est de 4 311 980 euros HT.

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requête

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** - un recours en référé précontractuel avant la signature du contrat, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** COMITE CONSULTATIF DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

**Numéro d'enregistrement :** 24830054300217

**Adresse postale :** 107 BD HENRI FABRE

**Ville :** TOULON CEDEX 9

**Code postal :** 83000

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** marchespublics@metropoletpm.fr

**Téléphone :** +33 494938300

**Adresse internet :** <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

**Profil de l'acheteur :** <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

**Numéro d'enregistrement :** TA TOULON

**Adresse postale :** 5 rue Racine BP40510

**Ville :** TOULON CEDEX 9

**Code postal :** 83041

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe-ta-toulon@juradm.fr

**Téléphone :** 0494427930

**Adresse internet :** <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

**Numéro d'enregistrement :** TA TOULON

**Adresse postale :** 5 RUE RACINE BP 40510

**Ville :** TOULON CEDEX 9

**Code postal :** 83041

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-toulon@juradm.fr

**Téléphone :** 0494427930

**Adresse internet :** <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation :**

## Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : COMITE CONSULTATIF DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS

**Numéro d'enregistrement** : CCRA MARSEILLE

**Adresse postale** : PLACE FELIX BARET CS 80001

**Ville** : MARSEILLE CEDEX 06

**Code postal** : 13282

**Pays** : France

**Adresse électronique** : catherine.pietri@paca.gouv.fr

**Téléphone** : 0484354554

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : a684683e-2007-464f-887c-97272d5d6848 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 06/02/2024 à 16:20

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 06/02/2024